Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs Mémoire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Le 6 août 2014

L'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE) est le porte-parole national de l'industrie de la prospection et de la mise en valeur des ressources minières au Canada et elle représente plus de 10 000 membres, dont des compagnies minières aguerries ou plus jeunes, des prospecteurs, des géoscientifiques, des étudiants et des fournisseurs de services. L'ACPE encourage les pratiques de pointe du point de vue du rendement sur les plans technique, environnemental, sécuritaire et social tant au Canada qu'à l'étranger, et elle est reconnue dans le monde entier pour son congrès annuel, considéré comme la plus grande manifestation dans l'industrie mondiale des minéraux.

La prospection minière au Canada

La prospection minière est le premier stade indispensable du cycle de l'exploitation des minéraux. Il s'agit de trouver des gisements qui peuvent être exploités comme des mines rentables. L'exploration minière comporte une grande incertitude et de risques considérables; la probabilité qu'un projet de prospection aboutisse à l'exploitation d'une mine est en gros de 1 chance sur 1 000.

Le Canada est un chef de file mondial dans la prospection minière. On estime qu'il compte 800 petites sociétés minières actives dans plus d'une centaine de pays. Des innovations canadiennes comme le financement accréditif, le crédit d'impôt fédéral pour l'exploration minière, les mesures incitatives provinciales pour la prospection ainsi que la recherche publique en géosciences aident à créer des conditions qui font du Canada une destination de choix pour les investissements en prospection minière,

Contributions économiques et sociales de l'industrie des minéraux

Un solide secteur de la prospection minière est indispensable à la bonne santé de l'ensemble de l'industrie minière au Canada, qui apporte une importante contribution à l'économie canadienne. En effet, ce secteur d'activité représente 3,4 % du PIB national (2012) et emploie 418 000 travailleurs au Canada, dans des localités éloignées comme dans les grandes villes. En 2012, l'industrie minière a versé 6,6 milliards de dollars en impôts et en redevances au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux, contribuant ainsi à la prestation de services publics comme les soins de santé et les infrastructures. Les activités de prospection se déroulent sur tout le territoire, créant des emplois et de l'activité économique dans les coins les plus reculés du Canada, qui est aussi un centre mondial pour le financement de la prospection, ce qui ouvre des débouchés économiques dans toutes les grandes villes.

Défis clés qui menacent l'avantage concurrentiel du Canada

Les mines ne sont pas éternelles. Pour maintenir les avantages apportés par l'industrie, il faut deux éléments essentiels : de nouveaux gisements et, parmi les découvertes de gisements qui se succèdent, de nouvelles mines qui produisent. Il y a des signaux d'alarme : le Canada risque d'être aux prises avec des difficultés sur les deux plans : les réserves de métaux de base diminuent, ce qui veut dire que le rythme des nouvelles découvertes ne suit pas le niveau de production, et le coût unitaire des découvertes au Canada augmente régulièrement, puisque les sociétés doivent chercher des gisements de plus en plus profonds et faire de la prospection dans des régions où cette activité coûte plus cher (régions éloignées et septentrionales). Les délais nécessaires pour mettre de nouveaux gisements en production s'allongent; il faut maintenant compter plus de 11 ans en moyenne au Canada. Par ailleurs, la durée de vie moyenne d'une mine au Canada s'abrège. Il est donc possible que de nouvelles mines ne s'ouvrent pas à temps pour compenser la fermeture de mines existantes. Cela peut être difficile pour les



ASSOCIATION CANADIENNE DES PROSPECTEURS ET ENTREPRENEURS

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs Mémoire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes

localités éloignées qui dépendent de l'industrie minière pour créer des emplois, faire vivre les commerces et susciter des investissements locaux. À ces difficultés s'ajoute la crise des capitaux dans le financement de la prospection, ce qui limite le budget de prospection des sociétés minières, grandes et petites.

Les riches ressources naturelles du Canada demeurent un élément fondamental du moteur économique du Canada. Maintenir le dynamisme de la prospection et de l'exploitation minière aidera à garantir la croissance économique, l'emploi et la solidité financière du Canada. L'ACPE a hâte de travailler avec le gouvernement du Canada à la mise en œuvre des recommandations suivantes pour faire régner les conditions nécessaires au maintien de la rentabilité du secteur unique de la prospection minière au Canada.

Recommandations principales

1. Renforcer la compétitivité du Canada en investissant dans les services publics de géoscience afin d'améliorer l'efficacité de la prospection au Canada et de combler les retards dans les découvertes

Les réserves de métaux de base au Canada diminuent. La plupart des gisements faciles à trouver, dans les camps miniers établis, ont été exploités et il est difficile d'en découvrir de nouveaux. Pour rattraper les retards dans les découvertes et regarnir les réserves, il faudra que les prospecteurs miniers cherchent des gisements dans des régions plus difficiles, notamment dans des zones éloignées ou septentrionales, à une plus grande profondeur et en terrain couvert. Ces nouvelles difficultés accentueront l'incertitude et accroîtront les risques liés à la localisation et à la délimitation des cibles, et elles feront augmenter les coûts. Des investissements publics en géosciences s'imposent si on veut accroître la probabilité de réussite de la prospection au Canada.

L'ACPE se félicite du renouvellement du programme Géocartographie de l'énergie et des minéraux (GEM), qui *stimulera la prospection* dans les régions septentrionales du Canada, sur lesquelles on possède peu de données, en constituant le bagage de savoir géoscientifique moderne et fondateur nécessaire pour guider les décisions en matière de prospection. Le renouvellement du programme GEM fait apparaître des occasions de développement économique grâce à la découverte et à l'exploitation d'importants gisements près de la surface dans le Nord. Toutefois, une stratégie complète de services publics de géosciences doit comprendre également des programmes qui *innovent en matière de prospection* dans les régions minières actives où les gisements situés près de la surface ont probablement tous été mis en valeur.

L'Initiative géoscientifique ciblée (IGC) a renforcé la capacité de l'industrie de déceler les gisements de minerai enfouis. Ce programme s'est traduit par l'amélioration des modèles de prospection dans un certain nombre de régions, notamment dans la région de Malartic, près de Val-d'Or, au Québec, dans les basses terres de la baie James, en Ontario et dans le bassin de l'Athabasca. De nouvelles stratégies de prospection élaborées grâce au programme soutiendront l'expansion minière et allongeront la durée de vie des mines tout en faisant diminuer les coûts des découvertes. Étant donné que le programme est axé sur des thèmes plutôt que sur certaines régions géographiques, les résultats du programme trouveront une application dans les projets de prospection dans le Nord, une fois que le programme GEM sera achevé.

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs Mémoire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Le 6 août 2014

Renouveler l'Initiative géoscientifique ciblée du gouvernement du Canada

Étant donné qu'on trouve maintenant les gisements à des profondeurs de plus en plus grandes au Canada, l'IGC joue un rôle essentiel au maintien de la compétitivité du Canada comme destination pour les activités de prospection en augmentant les chances de réussite, ce qui permet de relever le double défi du déclin des réserves minérales et de la hausse des coûts des découvertes. En conséquence, l'ACPE recommande que le gouvernement fédéral renouvelle l'IGC pour cinq ans et dote le programme de 5 millions de dollars par année. Elle recommande également que, si elle est renouvelée, l'IGC-5 prévoie une plus grande participation de l'industrie, notamment aux stades de la planification et de la conception, ce qui favorisera l'adhésion au programme et l'application des produits de cette initiative importante.

2. Libérer le potentiel minier du Nord du Canada

Le secteur minier constitue l'avantage économique du Nord et il est, dans le secteur privé, l'une des principales sources d'emploi, de développement commercial et de revenus (l'impôt fédéral et les redevances de l'exploitation minière dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut ont totalisé 57,4 millions de dollars en 2013 et 132 millions l'année précédente). L'industrie minière est l'un des rares secteurs d'activité qui peuvent aider le gouvernement fédéral à atteindre les objectifs clés de sa Stratégie pour le Nord, notamment en matière de développement socioéconomique et d'autonomie des territoires.

La capacité de l'industrie de maintenir et d'augmenter ces contributions est entravée par de lourdes lacunes dans l'infrastructure des transports. Au stade de la prospection, les déficiences de l'infrastructure ont pour conséquence qu'il en coûte extrêmement cher pour atteindre des secteurs qui pourraient être productifs. Selon une étude récente de l'ACPE et d'autres associations, les projets de prospection situés à plus de 500 km de toute route de transport et de tout centre d'approvisionnement peuvent coûter parfois 600 % plus cher que les projets moins éloignés. Même lorsqu'un gisement est découvert, dans des régions isolées et septentrionales du Canada, le déficit des infrastructures est tel qu'il faut consentir dès le départ des immobilisations très importantes, ce qui enlève toute viabilité à des gisements par ailleurs rentables.

Le gouvernement fédéral a régulièrement attiré l'attention sur le Fonds Chantiers Canada et le Fonds PPP Canada comme moyens qui conviennent pour s'attaquer aux difficultés des infrastructures minières que doivent affronter les sociétés dans le Nord du Canada. Or, dans les deux cas, une exigence clé veut que les projets d'infrastructure proposés comportent un élément d'usage public et pas seulement d'avantage public. Bien que le développement d'infrastructures propres au secteur minier dans le Nord rapporte de nombreux avantages à la population (contribution au PIB, emploi, développement commercial, revenus de l'impôt et des redevances), ces projets répondent rarement au critère de l'usage public des programmes fédéraux existants.

Pour que l'industrie minière dans le Nord et toute l'économie de cette région soient viables, il faut des options de financement innovatrices pour appuyer le développement d'infrastructures avantageuses pour la population visant à débloquer le potentiel minier du Nord du Canada. S'il n'y a pas de solutions créatrices en matière de financement, des lacunes importantes subsisteront dans les infrastructures.

ASSOCIATION CANADIENNE DES PROSPECTEURS ET ENTREPRENEURS

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs Mémoire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Le 6 août 2014

L'infrastructure est cruciale si on veut :

- renforcer la compétitivité des territoires comme destination des investissements miniers;
- stimuler la croissance économique et atténuer les disparités socioéconomiques entre les Canadiens du Nord et ceux du Sud;
- améliorer les capacités de production de revenu des gouvernements territoriaux, rendre les territoires plus autonomes et réduire leur dépendance à l'égard d'importants paiements de transfert fédéraux;
- maximiser l'efficacité d'autres investissements importants de l'État dans la mise en valeur des ressources du Nord, notamment le renouvellement du programme GEM, l'Initiative d'amélioration du régime de réglementation dans le Nord, le Bureau de gestion des projets nordiques et le travail de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

Mettre sur pied une administration du financement des infrastructures dans le Nord

L'ACPE recommande de combler les lacunes actuelles en matière de financement en mettant sur pied une société d'État fédérale analogue à l'Alaska Industrial Development and Export Authority. La vocation de cette administration serait de fournir un financement à long terme (prêts, obligations, investissement en capital) pour les projets d'infrastructure dans le Nord qui apportent des avantages à la population mais ne satisfont pas au critère de l'usage public des programmes fédéraux existants. Ce modèle est semblable aux institutions fédérales existantes (Banque de développement du Canada et Exportation et développement Canada) dont la mission est d'appuyer financièrement des entités du secteur privé pour promouvoir la croissance économique.

Offrir des mesures incitatives aux investisseurs pour qu'ils financent la prospection minière dans le Nord

La différence des coûts que doivent absorber les sociétés de prospection qui sont actives dans le Nord est appréciable et peut rendre les projets moins attrayants pour les investisseurs. L'ACPE recommande de bonifier de 10 % le crédit d'impôt pour l'exploration minière (et de le porter ainsi à 25 %) pour les projets dans les trois territoires afin de favoriser l'apport de capitaux pour les projets dans ces trois territoires dont la géologie est prometteuse. Trouver des moyens d'attirer des investissements pour la prospection dans les territoires sera un élément clé si on veut débloquer le potentiel des ressources du Nord et soutenir des avantages sociaux et économiques pour les habitants du Nord pendant une autre génération.

3. S'attaquer au problème du fléchissement actuel du financement de la prospection

À la différence des grandes sociétés, qui financent leurs activités de prospection au moyen de revenus internes, les petites sociétés trouvent la majeure partie de leur budget auprès des investisseurs, principalement en émettant des actions. À cause de l'incertitude économique qui continue de planer dans le monde, la tolérance au risque des investisseurs a diminué, ce qui a fait se tarir les sources de capitaux dont les petites sociétés de prospection minière dépendent. Selon PricewaterhouseCoopers, le total des capitaux produits par les activités de financement des petites sociétés a diminué de 34 % en 2013, après une chute de 52 % en 2012.

Comme le financement a diminué, l'activité de prospection a suivi la même tendance; les dépenses de prospection au Canada ont reculé de 30 % en 2013, et les activités de prospection préliminaire



ASSOCIATION CANADIENNE DES PROSPECTEURS ET ENTREPRENEURS

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs Mémoire soumis au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Le 6 août 2014

(recherche à haut risque de nouveaux gisements, le plus souvent effectuée par des petites entreprises) ont diminué de 50 %. Ce n'est pas de très bon augure si on veut inverser la tendance à la diminution des réserves de métaux de base; au Canada, 80 % des découvertes importantes, au cours des cinq dernières années, ont été faites par de petites entreprises de prospection (Schodde, 2013). Le soutien de l'apport en capitaux pour les petites sociétés doit faire partie de toute solution visant à inverser le fléchissement des réserves de métaux de base et à maintenir les avantages économiques qui proviennent de l'industrie minière.

Le crédit d'impôt fédéral pour l'exploration minière (CIEM) appuie le financement de la prospection en offrant à ceux qui investissent dans des sociétés de prospection minière au Canada une économie de 15 % liée aux dépenses admissibles. Le CIEM, offert en 2000 pour une période de cinq ans, a été un élément clé du régime fiscal canadien qui a aidé le Canada à demeurer au premier rang des destinations pour les investissements en prospection minière.

À une époque, le Canada avait l'exclusivité du CIEM, mais, en mai 2014, l'Australie a annoncé une mesure de 100 millions de dollars pour encourager le développement de la prospection; cette mesure propose aux investisseurs qui placent de l'argent dans de petites sociétés de prospection actives en Australie un allégement fiscal remboursable pour les coûts d'activités de prospection entièrement nouvelles. Sur le marché très concurrentiel des capitaux, l'arrivée de cet incitatif australien risque de menacer la position du Canada comme première destination des dépenses en prospection minière.

Renouveler pour trois ans le crédit d'impôt pour l'exploration minière

L'ACPE recommande de renouveler le CIEM pour trois ans afin d'assurer une stabilité durable aux petites sociétés, leur permettant de planifier le financement de programmes pluriannuels de prospection. Ce prolongement de trois ans apporte une meilleure prévisibilité pour les investisseurs, renforçant leur confiance à l'égard des projets canadiens. Il assure aussi une certaine stabilité dans l'ensemble du marché pour les sociétés secondaires, les fournisseurs de matériel et de services et la tranquillité d'esprit pour les collectivités rurales et du Nord dans tout le Canada qui dépendent de la prospection et de l'exploitation minières pour leur croissance, l'emploi et le commerce local.